

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 30.09.2020

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 09/2020 relatif au budget 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de M. Cédric Marzer, M. Laurent Mathez et M. Hugo Pradervand, s'est réunie le 9 septembre en présence de Mme Dominique Althaus, secrétaire générale, Mme Mélanie Sauthier, boursière et M. Paul Ménard, membre du CODIR que nous remercions pour leurs explications et leurs réponses.

Ce rapport ne commentera pas systématiquement chaque point du budget, les commentaires insérés dans celui-ci étant suffisamment clairs.

Par rapport au budget 2020, le budget 2021 présente les différences notables suivantes :

Il a été décidé d'engager un nouveau concierge pour les écoles de Genolier avec en contrepartie la suppression du contrat avec CTA pour cet établissement.

Il est prévu d'acheter trois classes complètes en plus du renouvellement de quatre classes. Ceci est la conséquence de l'augmentation du nombre d'élève.

Il a été nécessaire d'augmenter le nombre de surveillants pour le péditrain. Le prix des abonnements a aussi augmenté.

L'amortissement des écrans interactifs a été introduit dans le budget, ainsi que divers coûts en relation avec ceux-ci (assurance, entretien, etc.).

On peut néanmoins constater que les charges en rapport avec le COVID-19 restent marginales.

Il résulte de ces différences une augmentation des charges au budget d'environ 5% par rapport au budget 2020. On remarque que ces charges supplémentaires sont en grande partie liées à l'augmentation du nombre d'élèves (+4%).

Pour le reste, le budget n'apporte pas de différences significatives par rapport à l'année précédente.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le budget 2021 tel que présenté.

Trélex, le 22 septembre 2020

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer



Laurent Mathez



Hugo Pradervand

